

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formations
Enseignement, éducation et
formation

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 03/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Jérôme Eneau, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport réalisé en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation du champ

Le champ *Enseignement, éducation et formation* (EEF) de l'Université de Nice Sophia Antipolis (UNS) regroupe sept diplômes : deux licences (*Physique-chimie* et *Sciences de la vie et de la terre*) et cinq masters, dont quatre masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) (1^{er} degré, 2nd degré, *Encadrement éducatif, pratiques et ingénierie de formation*) et un master *Didactique des langues et des disciplines* (DDL). Les formations sont proposées, selon les parcours, sur différents sites (La Seyne Sur Mer, Draguignan, Nice, Toulon) et pour certaines sont accessibles en formation ouverte à distance (FOAD). Les deux licences visent en priorité la poursuite d'études vers les masters MEEF ; ceux-ci préparent principalement aux concours et fonctions d'enseignement, dans différents métiers au sein de l'Education nationale mais aussi au-delà. Le master DDL, quant à lui, vise un double objectif, à la fois professionnel et de formation à et par la recherche, en vue d'une poursuite d'études en doctorat. Dans le même champ EEF, une licence *Mathématiques* est aussi offerte par l'Université de Toulon. Par ailleurs, différents diplômes des Universités de Nice et Toulon ont l'*Enseignement, éducation, formation* (EEF) pour champ secondaire : c'est le cas de nombreuses licences (du *Sport* aux *Langues* et des *Lettres* aux *Sciences et culture*) et de différents masters (en *Philosophie* ou encore en *Administration des entreprises*).

L'environnement scientifique est riche et les masters, en particulier, sont adossés à plusieurs laboratoires tels que le laboratoire *InterDidactique, Didactique des disciplines et des langues* (I3DL EA 6308), les Unités mixtes de recherche (UMR) *Migrations et Société* (URMIS UMR 8245) et *Base Corpus Langage* (BCL UMR 7320), et le Laboratoire *Anthropologie, psychologie cliniques, cognitives et sociales* (LAPCOS EA 7278), qui participent aux activités de la Maison des sciences de l'homme et de la société (MSHS) de l'UNS, mais aussi, pour certains parcours disciplinaires, sur des laboratoires spécifiques (en physique ou chimie par exemple). De plus, les quatre masters MEEF sont adossés à un Groupement d'intérêt scientifique (GIS), le Centre d'analyse des processus en éducation et formation (CAPEF), créé par l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) et qui regroupe une trentaine de chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants de quinze laboratoires de l'UNS et de l'Université de Toulon.

Le périmètre professionnel regroupe les différents acteurs de l'éducation et de la formation, dans les métiers de l'enseignement, de la formation ou encore de l'encadrement éducatif, s'appuyant sur l'environnement institutionnel (dont le rectorat et l'académie), mais aussi des partenaires associatifs et des groupements professionnels. Le master DDL, notamment, bénéficie d'un environnement et de partenaires internationaux.

Le champ *Enseignement, éducation, formation* (EEF) est l'un des champs ayant permis à l'ancien Institut universitaire de formation des maîtres de Nice de recomposer son offre de formation, en partie dispensée sur les différents sites de Nice et en partenariat, pour certains diplômes, avec les Universités de Nice et Toulon. Depuis la loi de la refondation de l'école, l'ESPE a pour mission de coordonner le développement du champ EEF. L'ESPE a été accréditée en septembre 2013 et vise à répondre au besoin de formation des enseignants, personnels d'éducation et de formation de formateurs sur les départements de l'académie (Var et Alpes Maritimes).

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

Les objectifs des différents diplômes du champ sont spécifiés de manière précise et sont conformes aux référentiels utilisés.

S'ils sont bien identifiés au regard des compétences et des métiers visés, ils relèvent, selon les diplômes, de finalités distinctes : poursuite d'études, principalement vers les masters MEEF, pour les licences *Physique-chimie* (PC) et *Sciences de la vie et de la terre* (SVT) ; préparation aux concours et insertion dans les différents métiers de l'enseignement pour les masters de cette mention MEEF ; double voie d'insertion professionnelle immédiate ou de poursuite en thèse pour le master DDL, dans deux spécialités : *Français langue étrangère, seconde et maternelle* (FLESM) et *Didactique des disciplines non linguistiques en langue étrangère dans la zone Euro-Méditerranée* (DIDEM).

Le comité relève cependant que pour le master MEEF *1^{er} degré*, la hiérarchisation des objectifs de la formation serait à préciser, en particulier quant à l'insertion professionnelle visée et à la place de la recherche dans la formation. Pour le master MEEF *2nd degré*, les types d'emplois accessibles par les diplômés, hors concours de la fonction publique, ne sont pas indiqués, contrairement au master MEEF *Encadrement éducatif* (EE), pour lequel ces perspectives hors Education nationale sont bien identifiées. Pour le master MEEF *Pratiques et ingénierie de formation* (PIF), les objectifs de formation demeurent généraux et mériteraient d'être précisés, étant donné la diversité des métiers envisageables, comme l'atteste la liste des emplois identifiés dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Dans l'ensemble, les différents diplômes du champ sont organisés de manière progressive, avec une répartition globalement équilibrée entre Unités d'enseignement (UE), tout au long des différents semestres. Cependant, les diplômes ne sont pas toujours structurés de manière cohérente avec les objectifs affichés. Ainsi, au niveau des licences, on note peu de possibilités de réorientations, étonnamment peu de préparation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation pour la licence PC, et pour la licence SVT, pas de préparation spécifique aux concours des écoles d'agronomie et vétérinaires. L'organisation générale des diplômes recouvre de plus, au niveau des masters, de grandes disparités :

- En master MEEF *1^{er} degré*, l'organisation en UE est cohérente mais devrait être mieux spécifiée pour la deuxième année de master (M2) ; de même, on ne sait pas précisément comment les UE sont constituées, les articulations entre UE ne sont pas mentionnées et les volumes horaires devraient être précisés. On manque par ailleurs d'informations sur les thèmes transversaux relatifs à la « culture commune ».

- Pour le MEEF *2nd degré*, la mention est organisée en 22 parcours, présents sur différents sites. De manière générale, le tronc commun et les mutualisations prévues montrent une extrême diversité d'un parcours à l'autre. Un tableau récapitulatif des volumes horaires totaux en première année de master (M1) et en M2, pour chaque parcours, aurait été apprécié.

- En master MEEF EE, l'organisation de la formation correspond aux objectifs annoncés et une grande importance est accordée à la culture numérique. Cependant, on ne sait pas précisément comment les différentes UE sont constituées.

- Pour le master MEEF PIF, la pertinence et la cohérence des enseignements par rapport aux objectifs scientifiques et professionnels sont indéniables.

- Enfin, le master DDLD présente une organisation complexe et l'organisation du M2, en particulier, est difficilement lisible. De plus, la différence marquée entre parcours *recherche* et parcours *professionnel* ne paraît pas justifiée.

Si les licences sont présentées comme des licences généralistes « de proximité », elles ne sont pas uniques dans leur environnement régional. Les interactions avec le tissu socioéconomique local sont plus que limitées et celles entre l'ESPE et les Unités de formation et de recherche (UFR) mériteraient probablement d'être développées. La principale difficulté identifiée par le comité d'évaluation concerne leur articulation ténue avec les masters MEEF du champ. Ces masters MEEF, construits sur le périmètre des sites de Nice et Toulon, s'articulent avec diverses licences dont le champ de formation principal ou secondaire porte sur *l'Enseignement, l'éducation et la formation* (EEF). Les partenariats sont relativement classiques : le rectorat de l'académie de Nice et les directions départementales de l'Education nationale des Alpes Maritimes et du Var représentent les partenaires naturels de l'ESPE pour la formation des futurs enseignants et conseillers principaux d'éducation. Les services académiques, le milieu associatif ainsi que le réseau CANOPE (réseau de création et d'accompagnement pédagogiques) sont aussi sollicités. Pour autant, on ne perçoit pas toujours les UE dans lesquelles ces partenariats sont mobilisés, pour le master MEEF *1^{er} degré* comme pour le master MEEF EE, alors que pour le master MEEF *2nd degré*, il est fait mention d'une convention-cadre liant l'ESPE de l'UNS, l'ESPE d'Aix-Marseille et le rectorat de Nice, afin d'accueillir des stagiaires en suppléant l'absence de certains parcours dans l'une ou l'autre des trois universités.

Quant au master MEEF EE, le dossier d'autoévaluation souligne que l'offre de formation manque de « visibilité » et d'une « articulation » avec une licence de *Sciences de l'éducation*.

De même, le master MEEF EE pourrait renforcer ses interactions avec les autres mentions MEEF et les licences. Le master MEEF PIF présente quant à lui plusieurs spécificités ; malgré l'existence d'autres masters en *Sciences de l'éducation* proposés à Aix-Marseille Université par exemple, son ancrage dans l'environnement local est important et lui permet d'être identifié via des partenariats établis avec les Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI), des acteurs institutionnels et privés de la formation, les collectivités territoriales ou encore le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Quant au master DDLD, il est présenté comme le seul en France pour son parcours DIDEM et le seul dans l'académie de Nice pour ses deux parcours. La formation est labellisée par le Groupement Européen de coopération territoriale (GECT) universitaire Euroméditerranéen.

La liste des partenaires institutionnels et académiques (régionaux, nationaux, internationaux) garantit globalement l'accueil des étudiants en stage. Cependant, on manque d'informations sur le choix et l'implication réelle des partenaires non universitaires en fonction des contenus de formation délivrés dans les masters. Sur le plan de l'adossé à des laboratoires de recherche, les masters du champ bénéficient d'un environnement scientifique riche : Equipes d'accueil (EA), Unités mixtes de recherche (UMR), Maison des sciences de l'homme (MSH). Mais en dehors du master DDL, pour lequel l'adossé semble adéquat, on ne perçoit pas toujours clairement la contribution réelle de ces laboratoires aux enseignements dispensés ni le lien avec la recherche en éducation.

Le pilotage des différents diplômes est relativement bien identifié et les responsabilités sont le plus souvent précisées. Les équipes pédagogiques sont généralement bien décrites et diversifiées (entre professeurs des universités (PU), maîtres de conférences (MCF), enseignants des premier et second degrés, professionnels du champ). Cependant, on peut noter, par exemple pour les licences, l'absence de cadre institutionnalisé de coordination et d'animation des équipes pédagogiques, ainsi que des responsabilités de coordinateur, superviseur, responsables d'UE qui apparaissent mais mériteraient d'être mieux définies. De même, pour le master DDL, certaines informations sont manquantes quant au partage des responsabilités et au pilotage de ce master. En master MEEF, on note des déséquilibres entre enseignants et enseignants-chercheurs pour le master MEEF 1^{er} degré (au détriment des enseignants-chercheurs au nombre de 15, pour 43 enseignants du secondaire en poste à l'ESPE) et un rééquilibrage serait souhaitable, de manière à conforter la dimension universitaire du diplôme. Pour le master MEEF 2nd degré, les praticiens de terrain assurent 25 % des enseignements en moyenne, mais avec des disparités très fortes selon les parcours qu'il conviendrait de corriger. De même, il est également noté, dans certaines mentions, l'absence de participation d'enseignants-chercheurs d'autres composantes et l'absence d'intervenants extérieurs diversifiés, en lien avec les métiers visés (cas du master MEEF EE, du master MEEF PIF et du master DDL, notamment).

Les effectifs des différents diplômes présentent des écarts importants selon les parcours et les années de diplômes et en termes d'attractivité, on observe de grandes disparités selon les formations proposées. On relève par exemple des effectifs très inégaux au niveau des licences : plus de 120 étudiants en première année de licence (L1) inscrits dans le portail PC (donnant accès aux étudiants de la deuxième année de licence (L2) mention PC, *Physique*, ou *Chimie*), 113 en L2 PC mais moins de 10 en troisième année de licence (L3) PC - sans que l'on ait d'élément pour expliquer cette déperdition de la L1 à la L3 - et seuls trois ou quatre diplômés continuent en master ; en licence SVT, une quinzaine d'étudiants entrent en L2 et L3, avec une sélection à l'entrée en L2, du fait d'un manque déclaré de moyens, notamment pour les stages de terrain, qui n'apparaît pour autant pas justifiée. Concernant les masters, la mise en place récente des masters MEEF limite la possibilité d'appréciation de l'évolution des effectifs et des taux de réussite et il est sans doute trop tôt pour analyser pleinement l'insertion et la poursuite d'études. Le comité regrette cependant qu'aucune précision ne soit apportée, par exemple, sur l'insertion professionnelle hors Ministère de l'Éducation nationale. Globalement, on peut d'ailleurs relever que l'insertion professionnelle des titulaires d'un master et la poursuite d'études, ne sont pas suffisamment détaillées dans les documents fournis. Les taux de réussite, par ailleurs, semblent relativement faibles (en M1 MEEF 1^{er} degré par exemple, alors que les données ne sont pas fournies pour le M2 ; pour le master MEEF EE, la question de l'insertion professionnelle des étudiants titulaires du M2 mais ayant échoué au concours est posée dans l'autoévaluation ; pour le master MEEF PIF, les effectifs sont encore très faibles) ou bien très variables selon les parcours (c'est le cas du master MEEF 2nd degré, qui présente des disparités disciplinaires importantes). Au-delà de taux de réussite au concours présentant parfois d'excellents résultats, cette grande variabilité selon les domaines disciplinaires devrait notamment attirer l'attention sur le soutien nécessaire aux parcours du master MEEF 2nd degré qui semblent les plus en difficulté. Pour le master DDL, les effectifs sont satisfaisants et les taux de réussite sont globalement bons. Si la mention attire relativement peu d'étudiants locaux, elle est très attractive à l'international. Par contre, aucune donnée n'est fournie par les services de l'UNS sur l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études (à l'exception d'une seule inscription en thèse par an, ce qui est très peu) et ces informations sont insuffisantes dans le dossier d'autoévaluation.

La recherche n'occupe logiquement pas la même place dans les différents diplômes du champ. Cette place est très limitée en licence, notamment du fait d'un volume d'heures d'enseignement important (1 800 heures en licence PC) et même si des travaux de recherche sont demandés aux étudiants durant l'année de L3 (dans le cas de la licence SVT), la recherche n'a pas de place réellement distincte dans le cursus. Plus présente dans les masters MEEF, la recherche s'appuie sur un GIS dont les objectifs et les axes thématiques sont clairement détaillés.

Globalement, les contenus des enseignements visant l'initiation à la démarche de recherche sont bien explicités et ne se réduisent pas à la réalisation du mémoire de master. Cependant, la formation à la recherche semble représenter une part mineure de la formation, notamment en M1 (10 heures pour le master MEEF 1^{er} degré, 20 heures minimum pour le master MEEF 2nd degré, 20 heures pour le master MEEF EE), même si la formation à et par la recherche est aussi présente via les enseignements disciplinaires, didactiques et de culture commune. Pour le master MEEF PIF, la formation à la recherche représente une part importante de l'offre de formation.

Pour le master MEEF PIF comme pour celui du 2nd degré, les exigences associées au mémoire font l'objet d'un cadrage clair et cohérent par rapport aux objectifs de la formation.

Dans le master DDL, la place de la recherche, en particulier dans les parcours professionnels, est relativement limitée. La formation à et par la recherche se fait en partie grâce à une UE "initiation à la recherche" en M1 et en M2 et à la participation aux séminaires de recherche du laboratoire I3DL.

La place de la professionnalisation dans le champ est elle aussi logiquement variable, entre licences généralistes, masters préparant aux métiers de l'enseignement ou préparant à la poursuite d'études en thèse. Pourtant, on constate d'importants écarts entre diplômés. Ainsi, la place de la préprofessionnalisation en licence est inégale : très modeste en licence PC (UE libres) alors que la licence SVT présente des contenus de formation préparant aux exigences des concours et à l'exercice du métier d'enseignants. Pour les deux licences, les fiches descriptives de la certification du RNCP correspondent toutefois bien aux formations et la liste des compétences visées en fin de formation est précise.

Dans les masters MEEF, la professionnalisation est assurée à la fois par l'identification claire des connaissances pilotant la formation et par la rédaction d'une fiche RNCP lisible, insistant sur les métiers visés (qui ne concernent pas que les métiers d'enseignants de l'éducation nationale) et sur les objectifs de formation en matière de compétences. Pour les masters MEEF 1^{er} et 2nd degrés, la progressivité et l'accompagnement des étudiants semblent optimaux : la professionnalisation se poursuit de manière progressive tout au long des deux années avec un encadrement mixte. Pour le master MEEF EE, la mise en situation professionnelle en partenariat avec les établissements et les services académiques est présente dès le M1, même si la progression selon une évaluation par compétences, considérée comme un point fort dans le dossier d'autoévaluation, n'est pas suffisamment explicitée.

Dans le master DDL, la place de la professionnalisation est peu présente. Apparemment, aucun professionnel hors UNS n'intervient dans la formation, y compris dans le parcours professionnel. A l'image de l'organisation de la mention, la fiche du RNCP est complexe ; même si elle précise bien les métiers concernés par l'offre de formation, elle demanderait probablement, dans un souci de visibilité et d'attractivité, à être éclaircie.

A l'instar de la place de la professionnalisation, celle des projets et des stages est variable selon les diplômés. Les stages sont ainsi présents dans la licence SVT, même si leur nature n'est pas précisée et que leurs modalités de gestion ne sont pas détaillées ; la licence PC, par contre, ne prévoit aucun stage ni projet tuteuré obligatoire. En master MEEF 1^{er} et 2nd degrés, comme en master MEEF EE, les stages sont articulés avec une alternance et une durée progressives, répondant à une entrée dans le métier elle aussi progressive. Les dispositifs d'accompagnement, de tutorat, de suivi et d'analyse de pratique sont bien structurés et clairement décrits, y compris avec la présence d'un livret d'accompagnement de l'étudiant. Il est relevé de plus que pour les non-lauréats du concours en M2, des modalités de mise en stage et d'accompagnement sont utilement prévues. Pour le master MEEF PIF, les stages représentent une part significative de la formation mais on déplore l'absence d'informations sur leurs conditions d'évaluation. Dans les parcours professionnels du master DDL, la place des stages est relativement classique et s'avère minimale dans les parcours *recherche*. Si le dossier d'autoévaluation présente différentes modalités de stage (dont des opportunités intéressantes à l'étranger), leurs modes d'évaluation ne sont pas homogènes (entre rapport et soutenance notamment, obligatoires ou non) et font perdre de vue les aspects professionnalisants de la formation.

Pour l'ensemble des diplômés du champ, à l'exception du master DDL, l'ouverture à l'international et la mobilité sortante sont quasiment inexistantes (voire totalement pour le master MEEF PIF) et la place de l'enseignement de langue vivante pose différentes questions. Parmi celles-ci, on déplore l'absence d'une UE de langue vivante en L2 et L3 pour la licence SVT ; en master MEEF, on regrette de même que l'UE de langue, lorsqu'elle existe, ne soit pas dispensée à chaque semestre et soit a priori compensable dans certains cas, ce qui n'est pas réglementaire, pas plus que l'absence de tout enseignement de langue vivante pour le master MEEF PIF. En master MEEF, la possibilité pour les étudiants d'utiliser les centres de ressources en langues sur tous les sites de l'ESPE est un apport appréciable. Malheureusement, compte tenu du type de formation dispensée et de sa densité, les mobilités sont extrêmement contraintes et donc exceptionnelles.

La mobilité sortante est envisagée seulement sur une courte période de deux à trois semaines pour le master MEEF 1^{er} degré. Pour le master MEEF 2nd degré, le premier semestre permet l'assistantat à l'étranger pour les étudiants des parcours de langue vivante, ce qui paraît inhabituel, les mobilités de ce type se déroulant généralement sur une année.

De plus, le parcours *Allemand* bénéficie d'une double diplomation (accord avec la Regensburg Universität de Ratisbonne). Un dispositif intéressant et original a été mis en place avec deux universités allemande et espagnole (séminaire de quatre jours permettant de travailler des thématiques communes intéressantes le métier : gestion de classe, interculturalité, ...). Pour le master DDL, les mobilités constituent l'essentiel des échanges internationaux mais les données à ce sujet ne sont pas précises. La possibilité d'un stage long à l'étranger ne concerne que quelques étudiants.

Le dossier d'autoévaluation mentionne l'absence de partenariat international et de diplôme conjoint. Des enseignements au choix (en langue anglaise, italienne ou espagnole) sont proposés et une partie du mémoire peut être rédigée dans l'une de ces langues.

Les diplômes du champ ont des pratiques différentes concernant le recrutement. Ainsi, pour les deux licences, l'une recrute à partir d'un portail L1 commun à d'autres mentions et propose certaines passerelles (quoique de manière non systématique), l'autre est sélective et présente une structure tubulaire. Mais les données chiffrées, quand elles sont fournies, montrent des taux de diplomation faibles.

Quant aux masters, ils bénéficient pour les MEEF d'une capacité d'accueil fixée par le rectorat mais aucune donnée chiffrée n'est fournie sur le nombre et la nature des dossiers examinés, ce qui pourrait constituer un indicateur d'attractivité des formations. Par ailleurs, pour les masters MEEF *1^{er} degré* et EE notamment, aucun dispositif de mise à niveau n'est prévu, même si les étudiants bénéficient d'un complément de formation individualisé pour préparer de nouveau le concours de recrutement. De même, pour le master MEEF *2nd degré*, plusieurs procédures sont mises en place pour favoriser l'orientation en cas d'échec au concours, voire au master, mais aucune analyse n'a été réalisée sur les taux de réussite des étudiants de M2 qui se présentent une seconde fois au concours et aucune proposition de maximisation des chances de réussite des étudiants ne figure dans le dossier. Les passerelles semblent inexistantes à l'heure actuelle, comme par exemple vers certains concours d'accès au Corps des professeurs de lycée professionnel (CAPLP), même si le dossier fait part de réorientations possibles (dans le secteur associatif, mais aussi vers la mention PIF). Le master PIF, quant à lui, s'adresse à un double public : étudiants (formation initiale), en situation d'échec ou non à l'un des concours de recrutement d'enseignants, mais aussi salariés en reprise d'études (formation continue). Aucune passerelle vers d'autres formations n'est cependant précisée ; aucun dispositif d'aide à la réussite n'est évoqué. Enfin, pour le master DDL, les modalités et les critères de sélection sont complexes et varient du fait des années, des parcours, du niveau de langue ou de la détention ou non d'un diplôme de licence. Des passerelles sont prévues pour certains étudiants étrangers. La distinction entre parcours professionnel et recherche n'étant pas claire, elle peut nécessiter un entretien avec un enseignant pour aider l'étudiant dans son orientation. Pour autant, des dispositifs de mise à niveau et d'aide à la réussite sont prévus et les taux de réussite semblent prouver leur efficacité.

Les parcours de licence se déroulent en présentiel et ne peuvent être suivis ni en alternance, ni à distance. De même, le master DDL est dispensé exclusivement en présentiel et sur trois jours, pour faciliter l'accès à la formation aux étudiants salariés ; le numérique y est utilisé activement dans plusieurs modules de formation.

Pour les masters MEEF, au-delà d'un accès à l'environnement numérique de travail, le recours au numérique est très inégal d'une formation à l'autre (pour le recours aux ressources en ligne, par exemple). Les certifications (dont le Certificat informatique et internet niveau 2-enseignant - C2i2e) ne sont pas proposées de manière systématique et les usages des outils numériques sont variés dans les pratiques des formateurs. Pour ces masters, une formation à distance est mise en place pour le M1 MEEF *1^{er} degré* et la plateforme permet aussi l'élaboration de formations hybrides (cas original et intéressant, pour le master MEEF *2nd degré*, du parcours *Physique-chimie*). De manière générale, la formation au numérique occupe une place importante dans les différents parcours. Elle s'appuie principalement sur l'approche par compétences et le développement d'un portfolio en liaison avec le réseau CANOPE.

L'ensemble des diplômes du champ est accessible en formation continue et par le biais de la validation des acquis professionnels et de la validation des acquis de l'expérience mais les modalités de ces dispositifs auraient mérité d'être détaillées (nombre d'étudiants concernés par les différentes voies d'accès, notamment). De même, des modalités de validation des prérequis (en cas de validation partielle des acquis) pourraient être proposées en FOAD, comme le propose par exemple le master MEEF PIF ; le projet de formation hybride, pour l'accès au master MEEF EE à des publics salariés et distants du site de formation, mériterait d'être encouragé.

De façon générale, les modalités d'évaluation et les modes de compensation sont clairement définis. En licence SVT, la part des oraux et des travaux pratiques dans l'évaluation est particulièrement élevée et mérite d'être soulignée. De même, en master DDL, le contrôle continu est articulé de manière pertinente et diversifiée.

Pour les masters MEEF, *1^{er}*, *2nd degrés* et EE, les modalités de contrôle des connaissances sont détaillées dans un document unique et commun, qui expose de manière détaillée les modalités de compensation, de validation et de capitalisation des UE. Un seuil de compensation est fixé globalement mais les règles de validation, de compensation et de capitalisation restent complexes. Un souci de réduction de la « charge évaluative » est d'ailleurs perceptible, mais même si cette charge semble être partagée, dans les différents parcours, tant par les enseignants que par les étudiants, il conviendrait de s'assurer que les multiples évaluations s'opèrent bien de façon articulée et de manière conforme au référentiel compétences-métier.

En master MEEF, la composition du jury de mention permet une représentation de toutes les catégories d'acteurs participant à la formation. Des outils de cadrage commun à tous les parcours ont été construits de manière à définir des règles et modalités d'évaluation communes. Cependant, dans ces masters, l'absence d'une seconde session interroge fortement, d'autant que le dossier d'autoévaluation souligne qu'il est nécessaire d'envisager des modalités de rattrapage ; cette absence est d'autant plus préjudiciable aux étudiants que certaines UE ne peuvent pas être compensées (dans le cas de notes inférieures à 8/20 en particulier).

Au contraire des licences et du master DDL, où il n'existe manifestement pas de suivi spécifique de l'acquisition des compétences, les différents modes de ce suivi, dans les masters MEEF, sont relativement bien identifiés. Les fiches du RNCP et le supplément au diplôme (lorsqu'ils sont versés au dossier, ce qui n'est pas systématique) sont clairs. On regrette par contre que pour les masters MEEF, peu de précisions soient apportées sur la manière de traduire les compétences du référentiel métier en contenus et modalités de formation.

Les compétences sont évaluées en particulier par les tuteurs lors des visites mais pour le suivi des compétences disciplinaires, scientifiques ou transversales, la mise en place d'un portefeuille de compétences (à l'instar du e-portfolio existant en master MEEF PIF) est seulement envisagée ; un tel outil pourrait utilement être généralisé à l'ensemble des masters du champ.

Globalement, le suivi des diplômés est insatisfaisant. Dans les différents dossiers d'autoévaluation, les données ne sont pas toujours fournies ou le sont de manière lacunaire et manquent ensuite d'une analyse qualitative. De manière générale, il serait souhaitable que le suivi des diplômés soit effectué au niveau de chaque parcours et fournisse des données sur le devenir des étudiants, leur poursuite d'études, leur orientation ou encore leur réussite aux concours. Pour les masters MEEF 1^{er} et 2nd degrés, un suivi des étudiants ayant validé le master MEEF mais n'ayant pas obtenu le concours a été mis en place (enquête annuelle par questionnaire). Le suivi des lauréats du master seul est effectué par l'ESPE mais les données fournies sont brèves et ne présentent pas, par exemple, les poursuites d'études en doctorat. Le suivi des étudiants opéré par les observatoires des Universités de Nice et Toulon paraît ainsi insatisfaisant et à tout le moins incomplet pour permettre aux équipes pédagogiques d'effectuer un réel suivi des diplômés.

En licence, les équipes de formation s'organisent dans un conseil pédagogique qui ne remplit toutefois pas toutes les conditions d'un conseil de perfectionnement au sens réglementaire (pas de représentants des étudiants, par exemple) ni même les préconisations de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) de l'UNS, dans sa décision du 29 janvier 2015. De même, il n'est fait mention de l'existence d'un conseil de perfectionnement pour aucun master MEEF, ni même d'un projet de création.

Diverses instances régulatrices jouent conjointement ce rôle et sont chargées de formuler des propositions, soumises ensuite au conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP) et au conseil d'école, mais ces instances ne sauraient pour autant se substituer au conseil de perfectionnement de la mention, requis par la réglementation. En master DDL, chaque parcours possède son propre conseil de perfectionnement (dont la composition est cependant incomplète) et son propre conseil pédagogique. Là encore, une harmonisation serait nécessaire et la création d'un conseil de perfectionnement, au sens réglementaire du terme, devrait être ainsi réalisée au niveau de la mention.

Concernant l'autoévaluation, les différents diplômes font l'objet d'une évaluation par questionnaire, rempli en ligne par les étudiants (outil EVASYS). Cette évaluation ne paraît cependant pas systématique (cas du master DDL où elle est largement lacunaire) et on ne connaît pas, par exemple, les taux de réponses par parcours. Le manque de données paraît d'autant plus préjudiciable que les équipes pédagogiques, lorsqu'elles en disposent, semblent s'appuyer de manière constructive sur ces évaluations pour ajuster l'organisation et les modalités pédagogiques. Le dossier montre donc l'intérêt de ce type d'enquête pour améliorer la qualité de la formation.

Points d'attention

Le recrutement sélectif en L2 SVT n'apparaît pas justifié, tout du moins au regard des raisons matérielles invoquées dans le dossier d'autoévaluation de la mention (« Le nombre de dossiers reçus par an est d'environ 40 pour un nombre de places de 16 en L2 SVT (limité par l'UFR Sciences en raison de coups [*sic*] de transport lors des sorties de terrain SV et ST) », qui ne sauraient être suffisantes pour instaurer une telle sélection. D'autre part, l'absence d'enseignement de langue vivante en L2 SVT comme en L3 SVT apparaît préjudiciable aux étudiants, notamment au regard de l'objectif affiché de cette licence de préparer ses étudiants aux exigences des concours d'enseignants.

Enfin, on déplore l'absence d'un véritable conseil de perfectionnement incluant des membres étudiants au niveau de la mention de licence SVT.

Avis sur la cohérence globale du champ

La structuration du dossier champ EEF montre qu'à de nombreux égards l'offre de formation ne semble pas pensée comme un champ homogène : les masters MEEF se présentent le plus souvent comme des diplômes avec une organisation distincte et les passages entre licence et master ne sont pas suffisamment articulés, notamment pour la licence PC. Plus encore, le positionnement de la licence PC dans ce champ pose question ; de l'aveu même des rédacteurs du dossier d'autoévaluation, cette licence aurait peut-être davantage sa place dans le champ *Sciences ingénierie, technologies et environnement* et à tout le moins, si elle devait rester dans le champ EEF, il conviendrait de revoir la place de la préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement au sein du diplôme. De même, il conviendrait de revoir l'articulation de ces licences, dans le champ EEF, avec la licence de mathématiques par exemple, qui est proposée par l'Université de Toulon mais qui ne semble pas non plus avoir trouvé une place identifiable ou justifiée dans ce champ. Inversement, la licence SVT semble bien intégrée au champ.

Concernant la capacité de coordination et de mutualisation dans le champ, des efforts notables ont été réalisés, au regard de la complexité de la mise en œuvre, somme toute récente, des masters MEEF en particulier. Les réorientations possibles vers le master MEEF PIF, par ailleurs, semblent effectives.

Le master MEEF EE, isolé géographiquement, pourrait par contre bénéficier d'un soutien accru et d'une meilleure visibilité dans l'environnement des formations et dans le champ.

Le master DDLD présente une structuration et une articulation complexes qui mériteraient probablement d'être rendues plus lisibles. Mieux identifié pour sa place spécifique dans le champ EEF, il pourrait conférer à celui-ci une plus grande visibilité pour la recherche et à l'international. A cet égard, la dimension internationale apparaît trop restreinte, voire inexistante, pour certains diplômes du champ. Des partenariats et des conventions existent, qu'il conviendrait de développer, tout comme les mobilités entrantes et sortantes, pour l'ensemble des diplômés.

Recommandations :

Un conseil de perfectionnement serait à mettre en place au niveau de chaque mention, requérant notamment la présence d'étudiants et de professionnels extérieurs aux formations, de manière à se conformer à la réglementation en vigueur. Dans les masters MEEF, les diverses instances et commissions existantes pourraient être revues et complétées de manière à constituer un tel conseil.

Une seconde session d'examens serait à instaurer pour les masters MEEF ; au-delà d'aspects réglementaires, cette session 2 devrait aussi être en cohérence avec la possibilité de rattrapage ou de compensation pour des UE qui, dans l'état actuel, semblent pouvoir jouer un rôle de couperet, un échec devenant de fait irrattrapable.

Si la place des licences et leur articulation avec les métiers de l'enseignement (et en particulier avec les masters MEEF) n'apparaît pas très lisible, actuellement, le *continuum* (de la première à la troisième année) de la licence SVT, notamment, devrait être repensé, sans sélection en L2. Dans un même souci de mise en conformité, la seconde année du master MEEF 2nd degré ne devrait pas être annualisée, mais semestrialisée.

Enfin, un enseignement de langue vivante devrait être proposé en master MEEF PIF et de manière générale, les partenariats internationaux et les mobilités devraient être développés dans les différents diplômes.

Observations des établissements

OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES
CHAMP EEF

Ref: C2018-EV-0060931E-DEF-FO180015197-020730-RT

Nice, le 20 avril 2017,

Mesdames, Messieurs les Rapporteurs,

Nous vous remercions pour votre lecture attentive du dossier et pour les pistes d'amélioration proposées. Nous souhaitons apporter quelques éléments de lecture complémentaires suite au rapport d'évaluation.

I- Organisation et pilotage de Champ

La définition des champs est intervenue en 2016 lors de la procédure d'auto-évaluation des formations. Après avoir défini différents champs, chaque formation s'est positionnée dans l'un de ces champs. Il n'y a donc pas pu avoir de réelle coordination de champ dans l'organisation des formations durant le précédent contrat. Seules les mentions du master MEEF ont bénéficié d'un réel pilotage suite à la mise en place des ESPE en 2013. Ce pilotage est désormais mis en œuvre grâce à la nomination de référents de champ et à la création de comité de champ comportant pour le champ EEF, les directeurs de composantes impliqués dans les formations L et M ainsi que tous les responsables de champs. Cette articulation entre champs et l'ESPE associée à deux universités, reste cependant complexe. Le prochain champ EEF comprendra les mentions du master MEEF, la mention FLE (ne comportant plus qu'un parcours) et les parcours de Licence visant à développer un continuum avec ces masters. Une réflexion est donc engagée entre master MEEF et master FLE pour favoriser les échanges à l'international et la construction de modules de formation communs pour les étudiants désireux de poursuivre une partie de leurs études à l'étranger.

Les liens avec les licences spécifiquement orientées vers l'enseignement ou présentant un parcours enseignement ont parfois été complexes et peu développées en raison de formations de licences habilitées en 2012 selon un certain cadrage et l'accréditation des formations MEEF en 2013 qui n'a pas permis de construire un continuum cohérent. Les équipes pédagogiques n'étaient parfois pas les mêmes et ne travaillaient pas ensemble. Cet obstacle sera levé dans le prochain contrat puisqu'un cadrage commun de continuum a été élaboré avec les responsables de mentions et de parcours MEEF et les responsables de mention disciplinaire de Licence. Les parcours SVT ou PC du précédent contrat seront donc modifiées pour être proposés selon un cadrage commun à toutes les formations pouvant déboucher sur une formation MEEF.

Plusieurs principes ont présidé à l'élaboration de ce parcours de formation :

- 1) La formation proposée ne doit pas être tubulaire mais offrir une passerelle supplémentaire. A l'issue de sa Licence Mention X, l'étudiant doit pouvoir prétendre soit au Master Mention X soit au Master MEEF 1D/2D/EE. Cela implique qu'il ait suivi les fondamentaux disciplinaires de sa mention depuis la Licence 1. Il n'existe pas dans l'académie de licence sciences de l'éducation.
- 2) Les équipes pédagogiques qui participent à la construction et à la mise en œuvre des parcours enseignement à niveau L sont identiques à celles qui interviennent à niveau M et T.
- 3) La préparation au métier de professeur ou CPE est intégrée à la formation de Licence de l'étudiant sous forme de parcours identifiable.
- 4) Les parcours de Licence doivent aider l'étudiant dans la construction progressive de son projet professionnel, de façon à éviter des réorientations trop tardives comme on le constate actuellement. Ils doivent également permettre à l'étudiant de maîtriser des compétences disciplinaires fondamentales indispensables à sa profession.

Ces parcours enseignement seront coordonnés par des enseignants qui interviennent dans la formation des enseignants et des personnels d'éducation en lien avec les responsables des mentions de licence. Les stages seront gérés par l'ESPE.

Ces parcours de formation comporteront des modules sur site et à distance en fonction des besoins des étudiants. Ces modules pourront être proposés de façon complémentaire aux étudiants de master qui n'auraient pas suivi la formation à niveau licence.

Les types d'emplois hors Education Nationale ont, dans le précédent contrat, été peu exploités. L'objectif du prochain contrat sera de diversifier les supports de stages (stages dans le secteur associatif, social...) hors EN au sein de la mention 2nd degré mais également de proposer des réorientations vers une formation spécifique dans le champ de l'éducation, hors enseignement, au sein de la mention Encadrement Educatif.

Tronc Commun M1/M2 MEEF : Les enseignements transversaux sont constitués de trois catégories d'enseignement pour les mentions 1^{er} et 2nd degré du master MEEF (tous les parcours) : Numérique (18h M1 dont 4h praticiens et 12h M2 spécifique disciplinaire en lien avec CANOPE), LV (20h/an + CRL), Contexte d'exercice du métier (50 à 60h/an). Ces enseignements apparaissent également dans la mention Encadrement Educatif de façon identique et selon le même volume horaire pour TICE et LV mais de façon plus approfondie pour les contenus d'enseignement liés au contexte d'exercice d'enseignement (ces enseignements constituant le cœur même du métier de CPE). Les étudiants du 2nd degré participent à ces formations sans distinction de parcours de façon à créer une réelle culture commune. En revanche, pour des questions géographiques, les étudiants du 1^{er} degré sont sur des sites éloignés de ceux du second degré ce qui rend la mutualisation quasi impossible à mettre en œuvre. Les étudiants de la mention encadrement éducatif sont également éloignés géographiquement (site de Draguignan) mais participent avec le parcours STI2D et le 1^{er} degré aux formations en LV et Tice.

Les enseignements du bloc 4 « Contexte d'exercice du métier » interviennent pendant les 2 années du Master MEEF. Les modules sont déclinés de la même façon pour les 1^{er} et 2nd degrés mais sont parfois adaptés au contexte.

Semestre 1 : Entrer dans le métier d'enseignant en s'appropriant son enjeu principal : la réussite de tous les élèves.

Les enseignements du premier semestre doivent sensibiliser les étudiants à une bonne connaissance de l'élève et de son parcours.

Semestre 2 : Entrer dans le métier en connaissant le système éducatif : ses fondements, ses valeurs

Les enseignements du deuxième semestre sont consacrés à la connaissance du système éducatif, à la transmission des valeurs de la République. Ils doivent permettre aux étudiants de comprendre le fonctionnement du service public dans lequel les Professeurs Fonctionnaires Stagiaires Etudiants (PFSE) vont travailler en M2. Par ailleurs, ces éléments pouvant être mobilisés lors des épreuves orales des concours de recrutement, il est pertinent de les proposer à proximité de ces épreuves (fin d'année de M1).

Master 2 : Construire une posture professionnelle et s'engager dans un métier porteur de principes et de valeurs

Le master 2 est organisé dans le but de suivre l'évolution des préoccupations des professeurs entrant dans le métier : gérer et organiser sa classe, gérer la diversité des élèves. Il s'agira, durant les premiers mois (septembre à novembre/décembre), d'accompagner les étudiants qui prennent leur classe en tant que professeur stagiaire et d'utiliser cette nouvelle expérience professionnelle pour traiter les thèmes prévus lors de ce semestre. Un enseignement spécifique portant sur les relations avec les parents est également prévu, qui prendra tout son sens dans le cadre de la pratique professionnelle des fonctionnaires stagiaires.

La deuxième partie de l'année est davantage centrée sur des problématiques liées aux valeurs de la république : questions de violence à l'école, politiques éducatives. Ce dernier thème doit permettre aux étudiants, à partir de leurs connaissances et de leurs expériences, de construire progressivement une réflexion structurée sur l'Éducation Nationale dans ses différents aspects (sociaux, philosophiques, etc.).

L'offre de formation de la mention EE du master MEEF sera modifiée dans le prochain contrat afin d'acquérir une meilleure visibilité : 1) développement d'une formation hybride mieux adaptée aux besoins des personnels en formation continue et répondant davantage aux besoins sur toute l'académie (un projet a été déposé en ce sens aux 2 CFVU des universités) ; 2) création d'un parcours offrant des débouchés autres que EN dans le domaine de l'éducation et du travail social. Ce parcours, fortement mutualisé en M1 avec les enseignements fondamentaux en éducation du parcours CPE (sociologie de l'éducation, philosophie de l'éducation, psychologie de l'enfant et de l'adolescent...), permettra de développer des passerelles avec les autres mentions du champ EEF.

II- Place de la recherche en Education et Formation

Concernant la formation à la recherche, les étudiants sont sensibilisés aux travaux de recherche via le module « contexte d'exercice » dans lequel les thèmes sont abordés, pour tous les thèmes du 1^{er} semestre via l'étude de textes scientifiques. L'évaluation porte également sur l'étude d'une recherche scientifique. C'est également le cas aux semestres suivants mais de manière moins systématique (violence, débats et enjeux). Par ailleurs, des enseignements spécifiques de méthodologie à la recherche sont proposés dès le master 1 dans chaque mention et chaque parcours. L'objectif de la première année est de familiariser

l'étudiant à la recherche, lecture de textes scientifiques ainsi qu'aux méthodes de recueil et d'analyse de données. La seconde année, l'étudiant met en œuvre cette méthodologie de recherche dans sa classe à partir d'une question de recherche issue de sa pratique professionnelle. Cette question sera éclairée par la recherche, sans viser un état de l'art exhaustif, et donnera lieu à une étude empirique avec recueil et analyse de données. L'objectif n'est pas de produire un résultat de recherche original mais d'accompagner le développement professionnel de l'étudiant par la recherche.

Les laboratoires d'adossment ont participé depuis 2013 au développement de la recherche en éducation et formation. Les recherches réalisées au sein des équipes respectives « Langage et cognition » du laboratoire BCL, « Fabriques de l'altérité, racisme et discriminations » du laboratoire URMIS, « Santé : du bien naître au bien vieillir » du LAPCOS correspondent à des laboratoires qui ont, depuis 2013, élargi leur champ de recherche à l'éducation et la formation. Six recrutements et un transfert de laboratoire ont eu lieu depuis 2013 à l'ESPE et au sein de ces équipes de recherche. Ces enseignants (2 MCF et 1 PR pour BCL, 3 MCF et 1 PR pour URMIS, 1 MCF et 1 PR pour LAPCOS) interviennent tous dans les différentes mentions du master MEEF. Par ailleurs, le laboratoire I3DL centré sur les didactiques des disciplines a participé au transfert de la recherche vers la formation pour les enseignements de didactique du master MEEF mais également la formation du master FLE. Une nouvelle équipe de recherche centrée sur le numérique et l'enseignement a été créée en septembre 2016 à l'ESPE. Tous les enseignants (6 titulaires MCF et 4 PRAG docteurs) de cette équipe interviennent dans les différentes mentions du master MEEF.

III- Equipes Pédagogiques

Concernant la constitution des équipes pédagogiques, si l'équilibre universitaires/praticiens (75%-25%) existe dans tous les parcours/mention de manière uniforme, cet équilibre est moins vrai entre PRAG-PRCE et EC. La part des EC est souvent insuffisante en raison d'un héritage historique. Si les EC des composantes participent dans certains cas très largement à la formation (MEEF 2nd Degré anglais, espagnol, lettres...), dans d'autres les EC sont sous-représentés, sans manifestation d'intérêt pour ces formations par les EC des composantes (CPE, STI2D, SES, Economie-Gestion, PLP LHG ou MS, mention 1^{er} degré). Nous comptons sur le fait que la construction d'un continuum de formation L-M dans le prochain contrat favorise l'implication des EC des composantes dans la formation à niveau master. Par ailleurs, les EC affectés à l'ESPE représentent moins de 35% des effectifs d'encadrement contre 70% au minimum dans les autres composantes des deux universités et parmi ces EC, seuls 60% réalisent des travaux de recherche en lien avec l'éducation, l'enseignement et la formation. Un rééquilibrage est souhaité depuis 2013 mais plusieurs départs à la retraite d'enseignants du secondaire n'ont pu être remplacés ni transformés en postes d'EC par les conseils de l'université de Nice. Toutefois, il est important de noter que parmi les 46 enseignants du secondaire et primaire affectés à l'ESPE, 8 sont titulaires d'un doctorat et 2 sont actuellement inscrits en doctorat. L'université de Nice accompagne très fortement tous les enseignants du secondaire qui s'inscrivent en thèse en leur permettant d'être déchargés d'enseignement à mi-temps durant 1 à 3 ans. Cet accompagnement incitatif explique le fort taux de docteurs parmi les enseignants du secondaire affectés à l'ESPE. Par ailleurs, le DU formation de formateurs de la mention PIF permet à tous les enseignants du secondaire de

l'établissement de valider des ECTS de niveau M2 qui peuvent être complétés par une formation à la recherche en vue de la validation totale du master MEEF mention PIF.

IV- Insertion professionnelle et suivi de cohortes

Insertion professionnelle EN et hors EN : mise en place d'enquêtes et dispositifs en lien avec l'OIVE des deux universités. Données peu fiables actuellement en raison d'une formation récente (premiers diplômés master en 2015). L'ESPE se chargera du suivi des étudiants titulaires d'un concours de l'EN. Les OIVE, sur la base des informations transmises par l'ESPE suivront l'insertion des diplômés du champ non titulaires d'un concours.

Parcours 2nd degré avec faible réussite au concours : Un bilan est engagé avec ces parcours, notamment en Italien et Espagnol pour identifier les difficultés rencontrées. L'un des pistes actuellement étudiée avec les responsables de formation est la forte mutualisation des enseignements avec le master recherche de ces disciplines qui ne répondent peut-être pas aux mêmes critères que le concours. Pour d'autres, notamment CPE, la piste explorée est le public cible de cette formation davantage en formation continue qu'en formation initiale qui ne peut suivre tous les cours sur site. Cette formation devrait proposer une formation hybride dans le prochain contrat.

Volume de candidatures examinées par parcours (via application E-candidat) : Annexe 1. Un suivi de cohorte est par ailleurs mis en place depuis la rentrée 2016 pour identifier les taux de réussite des étudiants en master en fonction de leur cursus d'origine.

V- Points d'attention

Les licences SVT et PC n'existeront plus dans le prochain contrat sous le format actuel. Ces licences, comme les autres visant une formation MEEF ou FLE, développeront un parcours enseignement ou éducation spécifique (voir I- ci-dessus).

VI- Recommandations

Des conseils de perfectionnement ont été constitués pour mieux répondre au pilotage de chaque formation qui avait déjà lieu avec tous les intervenants préconisés par les compositions de CP mais dans diverses commissions (Groupes de pilotage, Réunions de délégués étudiants, COSP). La composition des conseils de perfectionnement votée en COSP, CE puis présentée récemment en CFVU des 2 universités est présentée en Annexe2.

Organisation d'une session d'examens unique : Le calendrier de formation étant restreint (10 mois), il est difficile de concilier les périodes de stages obligatoires en établissement avec les dates de concours et les contrôles terminaux. L'organisation d'une deuxième session, non obligatoire en master, devrait respecter un délai entre la publication des résultats et le début de la session 2 qui nous semble peu compatible avec la formation. En effet, ce délai conduirait à réduire de manière importante l'année universitaire et à condenser les cours sur une courte période, laissant les étudiants sans enseignements de début mai à fin juin, ce qui nous semble préjudiciable pour leur réussite au concours et leur réussite professionnelle. De la même façon, l'année de M2 a été annualisée pour alléger le nombre d'évaluations au sein

de la formation, là encore peu compatible avec une formation professionnelle sur l'année. Le master MEEF comporte en majorité des contrôles continus, où les modalités de rattrapage sont organisées directement avec l'enseignant responsable au sein des UE/EC. Les contrôles continus devraient être encore accrus dans le prochain contrat si nous parvenons à mettre en œuvre une approche par compétences sur le modèle de la mention PIF. De plus, la mise en place d'une plateforme avec connexion à distance permet aux étudiants d'avoir une visibilité sur les dates des travaux à rendre et les résultats de ces travaux avec commentaires en ligne.

La maîtrise d'une LV sera introduite dans la mention PIF du master MEEF dans le prochain contrat selon les mêmes objectifs que les autres mentions MEEF.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique



Sophie RAISIN

ANNEXE 1 : DEMANDES D'INSCRIPTION

		NB Candidatures	NB Dossiers complets	NB Dossiers incomplets	NB Dossiers en attente	Avis favorables	Avis défavo rables	Sans avis/ Vides
MENTION 2nd DEGRE / PARCOURS	TOTAL MENTION MEEF 2nd degré	864	477	93	286	385	232	243
VM1ANGLAIS	M1 MEEF ANGLAIS NICE	94	60	6	28	42	25	27
VM1ANGLAIS TOULON	M1 MEEF ANGLAIS TOULON	35	27	1	7	25	7	3
VM2ANGLAIS	M2 MEEF ANGLAIS NICE	16	5	1	10	3	6	7
VM2ANGLAIS TOULON	M2 MEEF ANGLAIS TOULON	14	5	1	8	1	5	8
VM1ALLEMAND	M1 MEEF ALLEMAND	20	13	2	5	13	2	5
VM2ALLEMAND	M2 MEEF ALLEMAND	1	1	0	0	1	0	0
VM1DOCUMENT ATION	M1 MEEF DOCUMENTATI ON	21	16	0	5	15	1	5
VM2DOCUMENT ATION	M2 MEEF DOCUMENTATI ON	5	1	2	2	0	3	2
VM1ECO- GESTION	M1 MEEF ECO GESTION	62	30	9	23	27	11	24
VM2ECO- GESTION	M2 MEEF ECO GESTION	18	1	0	10	0	2	16
VM1EPS	M1 MEEF EPS	98	83	1	13	30	61	3
VM2EPS	M2 MEEF EPS	9	3	2	4	1	4	4
VM1ESPAGNOL	M1 MEEF ESPAGNOL NICE	19	11	5	3	17	0	2
VM1ESPAGNOL TOULON	M1 MEEF ESPAGNOL TOULON	11	8	0	3	8	0	3
VM2ESPAGNOL	M2 MEEF ESPAGNOL NICE	3	2	0	1	2		1
VM2ESPAGNOL TOULON	M2 MEEF ESPAGNOL TOULON	3	1	0	2	0	1	2
VM1HISTOIRE- GEOGRAPHIE	M1 MEEF HISTOIRE GEO	23	12	3	8	15	0	8

VM2HISTOIRE- GEOGRAPHIE	M2 MEEF HISTOIRE GEO	2	1	0	1	0	1	1
VM1ITALIEN	M1 MEEF ITALIEN	19	10	0	9	10	0	9
VM2ITALIEN	M2 MEEF ITALIEN	2	1	0	1	0	1	1
VM1LETTRES	M1 MEEF LETTRES NICE	27	12	6	9	13	7	7
VM1LETTRES TOULON	M1 MEEF LETTRES TOULON	21	14	1	6	13	2	6
VM2LETTRES	M2 MEEF LETTRES NICE	5	0	1	4	0	0	5
VM2LETTRES TOULON	M2 MEEF LETTRES TOULON	5	0	1	4	0	1	4
VM1MATHEMATI QUES	M1 MEEF MATHEMATIQU ESNICE	57	30	9	18	31	23	3
VM1MATHEMATI QUES TOULON	M1 MEEF MATHEMATIQU ES TOULON	27	17	2	8	14	9	4
VM2MATHEMATI QUES	M2 MEEF MATHEMATIQU ESNICE	7	1	2	4	1	2	4
VM2MATHEMATI QUES TOULON	M2 MEEF MATHEMATIQU ES TOULON	5	2	0	3	0	2	3
VM1MUSIQUE	M1 MEEF MUSIQUE	6	6	0	0	6	0	0
VM2MUSIQUE	M2 MEEF MUSIQUE	1	0	0	1	0	0	1
VM1PHILOSOPHI E	M1 MEEF PHILOSOPHIE	8	3	1	4	0	8	0
VM2PHILOSOPHI E	M2 MEEF PHILOSOPHIE	1	1	0	0	0	1	0
VM1SCIENCES PHYSIQUES	M1 MEEF SCIENCES PHYSIQUES	81	37	20	24	49	3	29
VM2SCIENCES PHYSIQUES	M2 MEEF SCIENCES PHYSIQUES	20	3	1	16	2	5	13
VM1SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	M1 MEEF SES	27	18	0	9	18	6	3
VM2SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	M2 MEEF SES	8	1	0	7	0	4	4
VM1SI2D	M1 MEEF SI2D	18	9	1	8	8	2	8

VM2SI2D	M1 MEEF SI2D	9	2	2	5	0	4	5
VM1SCIENCES VIE ET TERRE	M1 MEEF SVT	51	30	12	9	20	22	9
VM2SCIENCES VIE ET TERRE	M2 MEEF SVT	5	0	1	4	0	1	4
MENTION 1er DEGRE	TOTAL MENTION MEEF 1e degré	772	562	16	194	408	170	42
VM1PE	M1 MEEF Professeur des écoles	710	544	14	152	407	151	
VM2PE	M2 MEEF Professeur des écoles	62	18	2	42	1	19	42
MENTION ENCADREMENT EDUCATIF	TOTAL MENTION MEEF Encadrement éducatif	77	29	9	37	27	5	45
VM1CPE	M1 MEEF CPE	66	28	8	30	26	2	38
VM2CPE	M2 MEEF CPE	11	1	1	7	1	3	7
MENTION PRATIQUES ET INGENIERIE DE LA FORMATION	TOTAL MENTION MEEF PIF	46	25	3	18	22	4	20
VM1PRATIQUES ET INGENIERIE DE LA FORMATION	M1 MEEF PIF	27	13	3	11	12	2	13
VM2PRATIQUES ET INGENIERIE DE LA FORMATION	M2 MEEF PIF	19	12	0	7	10	2	7
TOTAL	TOTAL TOUTES MENTIONS MEEF	1759	1093	121	535	842	411	350

Conseil de perfectionnement

Parcours 2nd degré

Au moins 1 réunion par an + un Compte-rendu

Proposition de composition, à voter en CE :

- Un Responsable de parcours,
- Au moins 2 membres de l'équipe pédagogique universitaire représentant les 2 années de formation
- Au moins un(e) praticien(ne) de terrain représentant les 2 années de formation. A défaut, au moins un(e) praticien(ne) de terrain par année de formation.
- Au moins un(e) délégué(e) des étudiant(e)s par année de formation.
- Une personnalité extérieure invitée à intervenir sur des points particuliers ou réguliers.

Conseil de perfectionnement

Mention Encadrement Educatif

Mention Pratiques Ingénierie de la Formation

Mention FLE

Au moins 1 réunion par an + un Compte-Rendu

Composition

- Un(e) Responsable de mention,
- Au moins 2 membres de l'équipe pédagogique universitaire représentant les 2 années de formation
- Au moins un(e) praticien(ne) de terrain représentant les 2 années de formation. A défaut, au moins un(e) praticien(ne) de terrain par année de formation.
- Au moins un(e) délégué(e) des étudiant(e)s par année de formation,
- Une personnalité extérieure invitée à intervenir sur des points particuliers ou réguliers.

Conseil de perfectionnement

Mention 1^{er} degré

Au moins 1 réunion par an + un Compte-Rendu

Composition

- Un(e) Responsable de mention.
- Trois Responsables de site.
- Au moins trois membres de l'équipe pédagogique universitaire.
- Au moins trois praticien(ne)s de terrain.
- Au moins trois délégué(es) des étudiant(e)s.
- Une personnalité extérieure invitée à intervenir sur des points particuliers ou réguliers.